ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2020

SOUFFRANCES ANIMALES - (N° 3393)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N º 32

présenté par Mme Rossi, Mme Cazebonne, Mme Degois, Mme O'Petit, Mme Romeiro Dias et Mme Vignon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.